

## ANNEXE B - PROCÉDURES À SUIVRE AVEC LES CÉDULAIRES

- Informer votre cédulaire du nom et numéro de téléphone de votre gérant(e) ;
- **APPEL entre 18h00 et 21h00 s.v.p** à la maison, **AUCUN APPEL AU TRAVAIL** et aucun appel à la maison dans le jour durant la semaine. Seul l'entraîneur chef et/ou gérant(e) peut communiquer avec le cédulaire et ils seront les 2 seuls à qui les cédulaires transmettront les informations ;
- Informer votre cédulaire **au début de la saison** de votre contrat de glace, gymnase, vos activités d'équipe (exemple : levée de fonds, tournoi, etc); Veuillez s.v.p remplir le document joint (votre cédulaire vous fera parvenir une copie par courriel) « Fiche de renseignements pour votre cédulaire » afin de faciliter la tâche du cédulaire et ce, avant le 15 septembre de l'année courante pour toutes les équipes ;
- Toute partie hors-concours à l'ARG doit être jouée en présence d'arbitre de l'ARG. À cet effet, vous devez communiquer vous-même **au moins 48 heures avant l'heure de la joute** avec :
  - ⇒ la cédulaire des arbitres, Tina Lepage [tlepage66@gmail.com](mailto:tlepage66@gmail.com)
  - ⇒ et la responsable des chronos, Nancy Desfonds, 819-205-3911 [nancy.desfonds@gmail.com](mailto:nancy.desfonds@gmail.com)
- Sans quoi, aucune garantie de la présence d'officiels au match en question. Prenez note que les officiels ne sont pas toujours en mesure de répondre aux demandes de parties hors-concours surtout lors de la présence de tournoi ou de surcharge de parties les fins de semaines.
- Pour les **joutes régulières** en **AUCUN TEMPS** vous ne pouvez appeler les arbitres et les chronométrateurs, vous devez communiquer avec votre cédulaire le plus tôt possible.
- **Le cédulaire pour l'Association de Ringuette Gatineau peut être contacté par courriel : [cedulaire@ringuettegatineau.ca](mailto:cedulaire@ringuettegatineau.ca)**

## PRATIQUES

- Nous utilisons le système 24 heures, donc si c'est 6h00 ceci veut dire AM ;
- Si une de vos pratiques entre en conflit avec une de vos joutes, tournoi, contrat de glace ou activité d'équipe, il est de votre responsabilité de faire un échange avec une autre équipe et d'en aviser votre cédulaire. Si l'équipe avec qui vous faites le changement ne se présente pas à la pratique et qu'il n'y a aucune équipe sur la glace, vous serez imposé une amende que la ville imposera à l'ARG si vous n'avez pas avisé votre cédulaire du changement ;
- Si les préposés de l'aréna ne sont pas arrivés à 5h30 pour votre pratique à 6h00 le matin, vous devez appeler au 311 ;

- S'il y a conflit, c'est-à-dire si 2 équipes se présentent à la même heure alors que votre équipe était sensée avoir une pleine glace, vous êtes priés d'être coopératif et partagez votre glace avec l'autre équipe membre de l'ARG. C'est qu'il peut y avoir eu erreur du céduleaire. Juste en informer votre céduleaire et celui-ci, dans la mesure du possible, vous remettra votre heure de pleine glace.
- Vous devez être flexible et compréhensif car il pourrait y avoir des situations où le céduleaire sera dans l'obligation de vous enlever une pratique afin de recéduler une joute;
- Si vous faites une joute hors-concours lors de vos pratiques, veuillez en aviser vos parents que cette heure est considérée une pratique, sinon nous pourrions nous faire demander "comment se fait-il que nous n'avons jamais d'heure de pratique ?";
- Une équipe qui ne se présente pas à son heure de pratique pourrait se voir imposer une amende par l'ARG; vous devez être présents sur la glace la durée de votre pratique;
- Le céduleaire n'est pas responsable des échanges qui se font entre équipes. Donc si vous faites un échange et que l'autre équipe ne vous la remet pas, c'est votre responsabilité de récupérer cette pratique ;
- Les horaires de pratique, changements de joute ou autres informations seront affichés sur le site de l'ARG sous la rubrique Horaires. Nous vous recommandons de vérifier vos courriels quotidiennement, puisque certains changements vous seront communiqués par courrier électronique. Seulement les pratiques de dernière minute vous seront transmises par téléphone ;
- Aucune équipe et ce sans exception (Novice à Juvénile) ne peut être sur la glace pour une pratique sans un adulte responsable avec eux sur la glace.
- Un avis de 48 heures est demandé pour annuler une pratique déjà à l'horaire, sinon vous perdrez ladite pratique et vous pourriez être pénalisé pour votre prochaine pratique.
- **Planifier votre séance de photos** car si vous attendez à la fin de la saison, vos chances sont minces d'obtenir du temps.

# TOURNOIS

Avisez votre cédulaire le plus tôt possible :

1. Des tournois que vous planifiez
2. Si vous êtes refusés ou que vous changez de tournoi
3. Lorsque vous recevrez votre horaire des tournois, avisez de nouveau votre cédulaire des dates exactes que vous allez jouer (**Votre cédulaire ne reçoit pas de copie de la liste de tournoi que vous remettez à votre directeur, donc il est important d'aviser votre cédulaire directement en remplissant la fiche de renseignements pour votre cédulaire, ci-jointe**)
4. Lorsque vous ne pouvez assister à une pratique, nous vous demandons de nous aider en essayant de faire ce qu'on appelle un « switch » avec une autre équipe avant d'annuler ladite pratique. Il est très important d'aviser le cédulaire même lorsque le switch a été fait.

**LA TÂCHE D'UN CÉDULAIRE EST ARDUE.**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE GARDER LES ÉCHANGES CORDIAUX.**  
**VOTRE COLLABORATION EST APPRÉCIÉE ET FACILITERA LE DÉROULEMENT**  
**DE LA SAISON.**